

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## LA MANCHE RENFORCE SON ENGAGEMENT AVEC LA SIGNATURE D'UNE CHARTE POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Depuis bientôt 10 ans, le conseil départemental de la Manche s'est engagé dans la rénovation énergétique de son patrimoine bâti. Grâce à cette politique volontariste, de nombreux collèges et bâtiments départementaux ont déjà été rénovés.

Afin de renforcer son action, le Département s'engage aujourd'hui aux côtés du Plan Bâtiment Durable. Lancé en 2009 par le Ministère de la Transition écologique et Solidaire et le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales], il fédère les acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur.

Pour susciter un mouvement coordonné d'amélioration du parc tertiaire public et privé, le Plan Bâtiment Durable a lancé une charte d'engagement volontaire pour l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires publics et privés. Son rôle est notamment d'améliorer la connaissance collective des pratiques et méthodes d'amélioration énergétique du parc tertiaire, en favorisant la mise en réseau des acteurs et en documentant ces pratiques. Le conseil départemental de la Manche est le 138<sup>e</sup> signataire de cette charte.

A l'occasion de la signature, une visite des travaux de rénovation énergétique réalisés par le Département au collège Albert Camus de Torigni-sur-Vire sera effectuée.



**MARC LEFÈVRE**  
Président du conseil  
départemental de la Manche

**VALÉRIE NOUVEL**  
vice présidente du conseil  
départemental déléguée à la  
transition énergétique

**PHILIPPE PELLETIER**  
Président du Plan Bâtiment  
Durable

**vous convient à la signature de la charte tertiaire du Plan Bâtiment Durable et à la visite de travaux de rénovation réalisés par le conseil départemental,**

mardi 14 janvier à 10h au collège Albert Camus,  
rue du Bonfossé, 50160 Torigni-sur-Vire

### CONTACTS PRESSE

**Nicolas Bourdet**  
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84  
nicolas.bourdet@manche.fr

**Héloïse Caillard**  
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61  
heloise.caillard@manche.fr

**Alexandra de Saint Jores**  
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96  
alexandra.desaintjores@manche.fr